

CENTRE DE READAPTATION DE COUBERT

Délégation du personnel

Date du CR : 19 mai 2017
Date de la réunion : 19 mai 2017
Délégation du Personnel
Diffusion : Délégués du personnel

Présents : Mme RE. – Mme MO – Mme JE. – M.GU
Direction : Mme MA. – M.PE – Mme KA

QUESTIONS CGT

Préambule : Art. L 2313.1 du Code du Travail : Les délégués du personnel ont pour mission :

de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salariés, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.

Les délégués du personnel ont principalement pour mission de présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles et collectives qui n'auraient pas été directement satisfaites.

1. Les salariés du Centre de COUBERT souhaitent connaître la composition de l'Organigramme au 31.03.17 : représentation schématisée des liens fonctionnels, organisationnels, et hiérarchiques de l'Etablissement, qui sert à donner une vue d'ensemble de la répartition des postes et fonctions au sein de notre Etablissement.

Un nouvel organigramme est en cours d'élaboration, permettant une visualisation de l'organisation de l'établissement, et des liens hiérarchiques et fonctionnels existants. Cet outil de communication interne et externe a vocation à être diffusé largement, et sera donc communiqué dès qu'il sera finalisé, si possible avant l'été.

2. Pourquoi la Direction ne veut-elle pas porter à la connaissance des salariés cet outil déjà établi pour une bonne gestion du personnel ?

Voir réponse question 1

Des outils internes existent, mais nécessitent d'être fiabilisés en lien avec les logiciels existants.

3. Rappel de la question 60 du mois dernier : les Délégués du Personnel n'ont finalement pas accès à Médic/Infirmerie Commun/Trames 2017 : « accès non autorisé » : La Direction peut-elle y remédier ?

Les trames et plannings sont en accès pour les salariés.

Tél. : 01 64 42 21 09
Fax : 01 64 42 20 00

CENTRE DE READAPTATION DE COUBERT - Groupe UGECAM Ile-de-France
D96 – Route de Liverdy 77170 Coubert

Siret 423 868 835 00111 - APE 861 OZ - Finess 77 070 001 1

www.ugecamidf.fr

Les salariés ont accès aux trames et plannings via les ordinateurs mis à disposition

Au regard d'éventuelles questions relatives aux plannings, les soignants sont donc en capacité de fournir leur plannings aux délégués du personnel.

4. Quelle organisation est mise en place au RG (recrutements médecins...) ?

La direction a déjà répondu à plusieurs reprises à cette question

5. Est-il prévu de nouvelles formations concernant l'utilisation du KALINOX (cf.question 44 du mois dernier) ?

Le CLUD organise avec le prestataire les formations à venir.

6. Quelle organisation est mise en place durant les congés concernant les dispositifs médicaux ?

Comme chaque année, le gestionnaire des DM est remplacé par un agent du service technique pour assurer la continuité de service.

Les DP précisent la question : la personne remplaçante n'ayant pas l'habitude et les connaissances de la personne titulaire, les services demandeurs sont parfois en difficulté lorsque que le remplaçant ne connaît pas les matériels.

La Direction précise qu'il pourrait être suggéré de faire des fiches « consignes techniques » pour certains matériels très spécifiques.

7. PHARMA : à quand un fonctionnement optimum de ce logiciel, qui devient sérieusement chronophage pour l'ensemble des utilisateurs ?

Pour rappel la DSI dépend du siège, et la direction remonte régulièrement ces problématiques aux personnes concernées. A ce jour, le problème réel n'est pas encore identifié.

8. Les salariés de la Pharmacie sont sans cesse dérangés par les livreurs se présentant lors de la fermeture du Magasin à l'heure du déjeuner : où doivent-ils les orienter ?

Ils doivent demander aux livreurs de revenir aux heures d'ouverture du magasin.

9. Une information claire est-elle visible au Magasin pour les livreurs qui s'y présentent ?

Une affiche leur indique les horaires d'ouverture du magasin et la conduite à tenir quand celui-ci est fermé.

10. Le Service de Radiologie n'a plus qu'une seule manipulatrice radio en poste : comment va s'organiser ce service durant ses absences, le Radiologue ne prenant pas les mêmes périodes de congés ?

En l'absence de manipulatrice radio pour des journées isolées, les examens sont organisés sur ses jours de présence de la semaine, et pour des absences égales ou supérieures à une semaine, la radiologie est fermée.

En ce qui concerne le radiologue, une organisation sera mise en place pour lui permettre de réaliser les échographies.

11. Le Service Explorations Fonctionnelles est dans le même cas : pendant les absences de la seule IDE restante à ce jour (une IDE arrêtée depuis plusieurs semaines), comment ce service va-t-il fonctionner ? D'autant qu'elles réalisent des actes/examens très techniques et spécifiques.

En cas d'absence de l'IDE, c'est l'IDE de l'HDJ (formée aux explorations fonctionnelles) qui est positionnée sur ce service et remplacée sur son poste par une IDE du pool. Pour plus de souplesse, des IDE du pool seront formées sur ce poste.

12. Pouvez-vous détailler les fonctions des personnels du PC sécurité ?

Leur fonction est d'assurer la sécurité des personnes et des biens avec une permanence 24H/24.

13. La Direction peut-elle clarifier leur rôle au sein de l'établissement ?

Voir réponse à la question précédente.

14. Existe-t-il une procédure détaillée concernant la recherche de patients ou en cas d'altercation majeure avec un patient ? Qui fait quoi ?

La procédure est jointe au compte rendu. En cas d'altercation avec un patient, les professionnels concernés doivent se rapprocher du cadre et du médecin qui vont définir la conduite à tenir vis-à-vis du patient.

15. Comment sont gérés les communications téléphoniques arrivant au PC sécurité : filtrage, transmission des appels au bon interlocuteur ... ?

Les communications sont transférées aux personnes demandées en se référant à l'annuaire interne.

Les délégués du personnel précisent que certains professionnels reçoivent de nombreux appels qui ne les concernent pas.

La Direction suggère qu'une attention particulière soit apportée à la mise à jour de l'annuaire téléphonique (DSI).

16. Où en est la Direction quant à la réflexion sur l'Accueil Téléphonique et Physique des visiteurs dans notre établissement ?

Cette réflexion n'a pas encore abouti

17. Reprise de la question 9 du mois dernier : pouvez-vous compléter le tableau de l'activité de l'HAD-R et le Médico-Social qui ne sont pas précisées ?

HAD-R

Journées / Patients	2016		
	Mois PMSI	Objectifs JF	Réalisés JF
Janvier	890	825	27
Février	832	778	28
Mars	890	801	26
Avril	861	706	24
Mai	890	820	26
Juin	870	804	27
Juillet	961	735	24
Août	961	730	24
Septembre	960	650	22
Octobre	1029	739	24
Novembre	1050	884	29
Décembre	1116	1021	33
Total	11309	9493	26

Les données d'activités du secteur médico-social sont jointes en annexes.

18. Les prélèvements de la baignoire de la grande douche du FA1 réalisés par l'EOH depuis plusieurs mois sont mauvais. Il est toutefois possible de l'utiliser suivant le bénéfice/risque du patient sur prescription médicale : est-il prévu des travaux afin d'assainir les lieux et reprendre l'activité dans de bonnes conditions ?

L'installation d'un système de chloration va être réalisée courant juin. Pour information, les résultats du mois de Mai sont négatifs.

19. De même les sols sont gorgés d'eau infiltrée (linoléum), vecteur également de microbes : à quand la rénovation ?

Une organisation est à l'étude pour pouvoir intervenir sur ce secteur et réaliser les travaux.

20. L'ascenseur du NAO est en panne : quand sera-t-il de nouveau opérationnel ?

Les pièces défectueuses ont été remplacées par le prestataire, leur programmation pour la remise en route de l'ascenseur doit être faite au plus tard fin mai.

21. Pourriez-vous nous fournir le planning des Inspections du CHSCT remis à jour, en raison des dernières modifications et/ou annulations ?

Copie remise en séance, et jointe en annexe.

A noter, une seule modification est intervenue au regard du calendrier prévisionnel validé le 2 février 2017.

22. Des soignants n'ont pas eu de visite Médicale auprès du Service de Santé au Travail depuis au moins trois ans : que se passe-t-il au niveau de la Médecine du Travail ?

Le retard est en cours de résorption. Un nouveau médecin du travail est prévu à compter du 1^{er} juin 2017.

23. Le gymnase aurait besoin d'un rafraichissement : est-il prévu ?

La Direction précise qu'il n'est pas prévu de rafraîchissement en 2017.

24. L'expérience avec la fondation qui avait été mise à contribution l'année dernière va – t-elle être renouvelée ?

S'il s'agit de Deloitte, il est effectivement prévu de renouveler cette action, en tirant les enseignements de notre expérience passée. De fait, pour cette nouvelle édition, la direction souhaite l'implication de tous pour cette journée. Un appel à candidature sera lancé d'ici quelques semaines pour identifier les chantiers et porteurs de projets. Une commission de validation se réunira ensuite pour statuer sur les différents chantiers qui seront proposés à la fondation Deloitte.

25. Tableau des changements de services

Il n'existe pas de tableau relatif à ce suivi.

26. Tableau des changements d'horaires

Il n'existe pas de tableau relatif à ce suivi.

27. Questions diverses

Néant

28. Entrées et sorties du personnel.

MOIS AVRIL 2017

ENTREES					
NOM	Prénom	Emploi	Date entrée	Observations	Affectation
	Pascale	Directrice médicale	03/04/2017	CDI	Direction médicale
	Bruno	Moniteur d'atelier	03/04/2017	CDD	RP
	Pauline	Ergothérapeute	03/04/2017	CDD	HAD
	Quentin	Chauffeur	03/04/2017	CDD	Transport
	Roger	Ouvrier entretien maintenance	04/04/2017	CDD	Services généraux
	Shannon	Moniteur d'atelier	10/04/2017	CDD	ICAM / ESAT
	Solène	Brancardier	18/04/2017	CDD	Neurologie
	Abdellatif	Médecin	18/04/2017	CDD	RG
	Divova	Médecin	18/04/2017	CDD	Neurologie
	Mylène	Neuropsychologue	22/04/2017	Prolongation CDD	RP

	Céline	Assistante Sociale	24/04/2017	CDI	Service Social
	Maryse	Médecin	24/04/2017	CDD	RG
	Emilie	Masseur Kinésithérapeute	27/04/2017	CDD	Neurologie
	Chloé	Technicienne admission facturation	29/04/2017	Prolongation CDD	Admission
SORTIES					
NOM	Prénom	Emploi	Date sortie	Observations	Affectation
	Quentin	Chauffeur	14/04/2017	Fin CDD	Transport
	Bruno	Moniteur d'atelier	21/04/2017	Fin CDD	RP
	Dikran	Médecin Généraliste	28/04/2017	Fin CDD	RG
	Sophie	Formatrice	28/04/2017	Fin CDD	RP
	Mathilde	Masseur Kinésithérapeute	28/04/2017	Fin CDD	Brûlés
	Solène	Brancardier	28/04/2017	Fin CDD	Neurologie
ENTREES A VENIR					
NOM	Prénom	Emploi	Date entrée	Observations	Affectation
	Marie France	Formatrice (sourde)	03/05/2017	CDD	RP
	Solène	Brancardier	09/05/2017	CDD	Neurologie
	Marie France	Formatrice (sourde)	15/05/2017	CDD	RP
	Sandy	IDE	17/05/2017	CDD	Neurologie
	Solène	Brancardier	22/05/2017	CDD	Neurologie
	Yasmina	Médecin	06/06/2017	CDD	RG
	Xavier	Médecin	01/08/2017	CDI	Loco
	Sid Ahmed	Médecin	01/09/2017	CDI	RG
SORTIES A VENIR					
NOM	Prénom	Emploi	Date sortie	Observations	Affectation
	Marie France	Formatrice (sourde)	05/05/2017	Fin CDD	RP
	Solène	Brancardier	12/05/2017	Fin CDD	Neurologie
	Jean-Yves	Médecin généraliste	12/05/2017	Fin CDD	Locomoteur
	Karine	Manip radio	13/05/2017	Démission	
	Chloé	Technicienne admission facturation	19/05/2017	Fin CDD	Admission
	Marie France	Formatrice (sourde)	19/05/2017	Fin CDD	RP
	Solène	Brancardier	26/05/2017	Fin CDD	Neurologie
	Sandy	IDE	30/05/2017	Fin CDD	Neurologie
	Norbert	Moniteur d'atelier	31/05/2017	Retraite	ESAT
	Abdellatif	Médecin	02/06/2017	CDD	RG
	Maryse	Médecin	02/06/2017	CDD	RG
	Mylène	Neuropsychologue	07/06/2017	Fin CDD	RP
	Roger	Ouvrier entretien maintenance	30/06/2017	Fin CDD	Services généraux
	Pauline	Ergothérapeute	04/07/2017	Fin CDD	HAD
	Yasmina	Médecin	28/07/2017	Fin CDD	RG
	Shannon	Moniteur d'atelier	31/08/2017	Fin CDD	ICAM / ESAT
	Divova	Médecin	01/09/2017	CDD	Neurologie
	Emilie	Masseur Kinésithérapeute	15/09/2017	Fin CDD	Neurologie
	Elodie	Educateur sportif	29/09/2017	Fin CDD	Sport

MUTATIONS INTERNES					
NOM	Prénom	Emploi	Date entrée	Observations	Affectation
	Justine	Psychomotricienne	17/04/2017	Passage temps complet sur le neuro	NEURO

RECRUTEMENTS EN COURS VALIDES				
Departement / Service	Poste	Contrat	ETP	Motif
ESAT - St Germain Laxis	Moniteur d'atelier	CDI	1	Retraite M. P.
Direction médicale - RG	Médecin Généraliste	CDI	1	Remplacement Mme V.
Brûlés	Orthophoniste	CDI	mi-temps	Démission Mme S.
RG	Masseur kinésithérapeute	CDI	2	Mutation V.
REEDUCATION	Cadre sup de rééducation	CDI	1	Départ M. R.
Direction médicale	Médecin pour Gardes	CDD	1	Renfort équipe médicale
Services généraux	Plombier	CDD	1	Accroissement d'activité
RG	Psychomotricien	CDD	1	Maternité Mme D
Diététique	Diététicien	CDD	1	Congés
COMETE Garches	Ergonome Rééducation	CDD	mi-temps	Congé sabbatique Mme M.

QUESTIONS CFDT

29. L'absence ou le manque d'intérêt des réponses portées aux questions du personnel, transmises par leurs élus, fait penser que la Direction n'a aucun respect pour cette représentation. Quel est votre avis ?

La direction prend le temps de préparer la DP et répond systématiquement aux questions posées par les élus dans le cadre de la délégation du personnel. Le prétendu « manque d'intérêt » de ces réponses est un jugement de valeur porté par les élus.

La Direction confirme que la réponse est donnée, toutefois, celle-ci peut ne pas satisfaire dans la mesure ou tout ce qui est demandé ne serait pas octroyé.

30. La Direction peut-elle informer des travaux menés dans le cadre du déploiement du projet d'établissement, des orientations prises par la Direction médicale, du plan d'action déployé pour répondre à la situation de crise subie par le personnel, employé et cadre, du RG ; de l'action mise en place auprès des cadres pour la prévention des RPS, ... ?

Le projet d'établissement est en cours de déploiement. Les commissions de département seront bientôt remises en route, et seront l'occasion de faire le point sur l'avancement du déploiement du projet d'établissement. Dans l'intervalle, des points réguliers sont faits à différentes occasions : CODIR, CODIR soins, réunions de service, réunions médicales...

En ce qui concerne les orientations prises par la Direction Médicale, des précisions à cette question sont demandées par la Direction d'Etablissement. A réception de ces précisions, la Direction pourra répondre.

Un CHSCT extraordinaire s'est déroulé le 11/05 pour faire suite à la réunion du 05/05 avec la direction et les salariés du RG. Les engagements pris par la direction sont les suivants :

- Organisation médicale : rédaction d'un document synthétique décrivant l'organisation du service pour faciliter la prise de fonction des Médecins intérimaires. Renfort par un troisième médecin intérimaire dans l'attente du retour des titulaires et des prises de poste effectives. Depuis son arrivée, et dans l'attente de la stabilisation de l'équipe médicale la directrice médicale organise des passages réguliers (hebdomadaires si possible) pour rencontrer les médecins et les cadres.
En ce qui concerne les recrutements, 2 postes sont actuellement vacants dont un sera pourvu en septembre, et en recherche du second médecin sachant que plusieurs candidats ont déjà été rencontrés et d'autres à venir.

Pour mémoire, en gériatrie, il y a eu une démission en début d'année, et 2 autres médecins sont en maladie et remplacés par 2 intérimaires.

- Projet de la gériatrie : des réunions ont été programmées avec les équipes de rééducation et équipes soignantes par la direction des soins et la direction médicale pour expliquer le projet de la gériatrie, répondre aux questions et rassurer les personnels. D'ici mi-juin, l'ensemble des équipes aura participé à au moins une réunion. La prise en charge sera ensuite définie dans le détail avec les médecins titulaires du département en collaboration avec les équipes de terrain. Dans l'intervalle, la direction des soins et la direction médicale s'engage à répondre aux sollicitations.
Pour faire suite aux visites déjà organisées dans d'autres SSR gériatriques, les équipes ont eu la possibilité de s'inscrire aux journées gérontoexpo du 16 au 18 mai, et des immersions seront également proposées aux équipes soignantes et de rééducation d'ici la fin du mois de juillet.
Le déménagement vers le FB reste prévu en fin d'année.

Pour répondre aux interrogations des délégués du Personnel, la Direction confirme que les visites sont organisées en amont par des réflexions communes. De même, les moyens nécessaires sont mis en place pour permettre aux professionnels de s'absenter tout en garantissant la continuité de service ;

- Organisation de la rééducation : renfort de l'équipe par un kinésithérapeute et un psychomotricien. Un étudiant qui a bénéficié du financement de sa formation prendra également son poste au mois de juillet.

Mme RE : Demande d'un document d'information « flash info » pour rassurer, informer.
CM en sortir un avant l'été.

- Encadrement : La direction des soins s'organise pour être présente sur le terrain une fois par semaine pour rencontrer les cadres et les équipes de terrain, être à l'écoute de leurs besoins et répondre à leurs questions/demandes. Au besoin l'équipe RH et la direction se tiennent également à disposition.
- Suivi : proposition d'une nouvelle rencontre avec le CHSCT fin juin pour un point sur l'avancement du plan d'actions.

En ce qui concerne l'accompagnement des cadres à la mise en œuvre du projet d'établissement, la direction est en recherche d'un cabinet en capacité de réaliser la mission.

D'une manière générale, les délégués du personnel suggère que de brefs documents d'informations du type « flash info » ou « recto, verso » puissent donner les grandes lignes des

avancées, afin que les professionnels puissent être rassurés et constatent que les évolutions en cours.

- 31. En raison de l'alerte des salariés du RG, de la grande souffrance qu'ils expriment et le fait qu'il craignent une mise en danger des patients, comment de vrais staffs sont-ils remis en place rapidement avec rééducateurs, IDE, Aides-Soignants, médecins, ... ?**

Voir réponse question précédente

- 32. Reprise de la réponse à la question 70 du mois d'avril : « Le planning de base du service C2 n'est pas complet. Un week-end sur 2, il n'y a pas d'AS fixe du service. Il n'y a que 3 IDE postées sur 4, la 4ème étant arrêtée depuis plus de 18 mois. Quand une solution sera t-elle trouvée ? ». Ce point a été abordé lors de votre rencontre avec les salariés de gériatrie du 5 mai. Il n'est pas question que l'absente souffre de discrimination à son retour, comme vous l'avez indiqué au compte rendu. Mais, les soignants du service et les élus CFDT demandent l'affectation d'un CDD long ou le positionnement d'un membre du pool volontaire en fixe jusqu'à la fin de l'absence. Quelle solution mettez-vous en place rapidement ?**

Les remplacements sont assurés par le pool et des personnels en CDD en fonction des arrêts de travail. La possibilité d'un CDD à terme incertain est à l'étude.

- 33. Au C0, le 10 avril, 1 des 3 aides-soignants a dû partir au MPR. 25 lits étaient occupés par des patients lourds. Il n'y avait pas d'ASH. Etes-vous conscients de la grande difficulté dans laquelle le personnel est mis, dans ce cas, et du fait d'être à la limite de la maltraitance dans sa prise en charge ?**

La lourdeur de prise en charge des patients est analysée et validée par le cadre de soins.

- 34. Le week-end du 1^{er} mai, 4 patients étaient sortis dont un très dépendant. Côté A, il y avait beaucoup de patients dépendants. Avec un IDE de moins, le personnel n'a pas pu faire face à la charge de travail. Le samedi, les douches ont été achevées à 12 heures 40, le médecin de garde a aidé pour donner les repas à 3 personnes non autonomes. Il y a eu l'aide du NBO, suite à l'appel du cadre de garde, à 11 heures 30, le dimanche. L'IDE intérimaire ne savait pas faire les doigtés rectaux, ni les sondages, ni travailler sur pharma,... 7 AS le matin et 3 l'après-midi, au N1, le week-end ne sont pas suffisants. Quelles suites sont données aux déclarations d'événements indésirables ? Quand cet effectif sera-t-il revu ?**

Les déclarations d'événements indésirables sont analysées par le service qualité. Au besoin des réunions CARTE, REX, REMED sont organisées avec les personnes concernées avec des actions correctives et préventives qui sont intégrées au PAQ (Programme d'Amélioration de la Qualité)

Les effectifs ont été ajustés en fonction de la charge en soins avec le cadre du service. La lourdeur des patients le week-end est la même que la semaine, les admissions doivent être effectuées en collaboration avec les médecins et les cadres, les patients lourds la semaine sont forcément présents le week-end.

La Direction rappelle que les échanges et la collaboration entre les équipes et l'encadrement de proximité doit permettre d'analyser les situations et faire remonter les éventuels besoins à l'encadrement supérieur.

La Direction des soins veille à ce que l'encadrement de proximité puisse exprimer les besoins organisationnels dans les services tout en garantissant les effectifs à poster dans les services.

35. Les patients entrant au RG nécessitent des aménagements rapides de leur environnement, notamment pour éviter les escarres. Si des matelas appropriés sont disponibles la plupart du temps, des équipements pour les fauteuils ou diverses assises sont à mettre en place, par exemple. Le matériel stocké au RG est très souvent insuffisant pour que les ergothérapeutes effectuent ces missions. Les conditions de recours au pôle chauffeur font qu'il faut souvent plusieurs jours pour ravitailler le service de rééducation. Est-il possible de renforcer le pôle chauffeur afin qu'une autre organisation soit mise en place pour les approvisionnements irréguliers du RG ?

Il est demandé aux professionnels de se référer aux procédures internes concernant le transport de matériel, dont les besoins doivent être nécessairement anticipés.

S'il s'agit d'une « urgence », le pôle chauffeur intervient bien entendu au regard de l'ensemble des priorités.

36. Une réflexion globale sur la gestion des entrées peut-elle être menée ? Peut-il être évité de faire entrer les patients le vendredi ? Peut-il être organisé le regroupement des arrivées au N1 avec un délai permettant d'adapter les effectifs ?

Les médecins sont attentifs à ne faire admettre que les patients stabilisés et peu lourds le vendredi.

Il est demandé à la Délégation du personnel ce qui est entendu par regroupement des admissions au N1 ?

Cette question sera précisée par les délégués du personnel, lors d'une prochaine séance.

La Direction rappelle qu'au regard du virage ambulatoire, nous devons être en capacité de répondre aux attentes des services de MCO pour lesquels nous constituons une solution d'aval.

37. A la question 94 du mois dernier : « Puisqu'il n'y a plus qu'une IDE affectée au plateau technique, son absence a engendré d'importants dysfonctionnements. Quelle organisation prévoyez-vous ? », vous répondez : « Le remplacement est assuré par le pool. » Cette réponse n'intègre ni le besoin de connaissance de l'organisation de cette unité, ni les spécificités de la prise en charge. Maintenant que le départ d'une des manipulatrices radio est imminent, quelle est l'organisation du plateau technique/radiologie ?

Pour rappel tous les examens et consultations programmées ont été réalisés, y compris les gestes techniques spécifiques.

Voir réponse question précédente 10

38. En complément de la réponse apportée le mois dernier sur l'activité du secteur sanitaire, peut-on avoir un état détaillé de l'activité des différents services du secteur médico-social ?

Cf question N° 17 – CGT

Une copie papier sera remise aux délégués du personnel.

39. Peut-on avoir un état de l'évolution des différents arrêts de travail, notamment au RG ?

Absentéisme RG : Les taux d'absence pour maladie sur le RG pour le 1er trimestre 2017 sont supérieurs à ce qui se dégage du Centre pour les fonctions d'IDE 16,55% vs 10,33%; d'AS 9,38% vs 8,47%; cadre de santé 7,69% vs 4,39%.

Pour plus de pertinence, il faudrait comparer ces taux à ceux de l'année dernière, et uniquement sur le RG. Cette analyse sera proposée à l'avenir par le service RH sur des périodes similaires.

40. La réponse à la question 90 du mois dernier, concernant les accidents du travail, intégrait-elle les salariés du secteur médico-social ?

Oui

41. Peut-on avoir un état du recours aux CDD et intérimaires, par métiers, ces derniers mois ? Quelle a été l'évolution du coût de l'intérim entre 2015, 2016 et le début de l'année 2017 ?

Le nombre de journée de vacation pour les mois

	PHARMACIEN	AS	IDE	BRANCARDAGE	CHAUFFEUR	MONITEUR ATELIER	TOTAL
janvier	4,5	29	21	-	-	5	59,5
fevrier	3	48	43	5	-	-	99
mars	7,5	149	49	4	-	23	232,5
avril	2	161	63	10	11	19	266

Le nombre de journée d'intérim pour les mois

	AS	IDE	TOTAL
janvier	22	32	54
fevrier	22	36	58
mars	88	88	176
avril	144	142	286

42. Peut-on connaître les nouvelles dispositions prises pour la gestion des « petits » congés du personnel des services de soin ?

Extrait de la note sur les gestions de Planification, validation des congés 2017 – 2018 :

- Transmission du bon en fin de mois M-2 pour le mois M
- Validation de 15 jours à 1 mois au plus tard avant le début du congé RTT.

Les délégués du personnel souhaiteraient qu'il soit rappelé que cette note de service soit intégrée dans le classeur à disposition dans les services.

43. Reprises des questions 10 du mois de décembre, 50 du mois de mars, 79 du mois d'avril, ... : « Le récapitulatif des congés à solder au 31 décembre et au 31 mars n'ayant pas été fourni, quels vont être les aménagements possibles pour que ces congés non soldés ne soient pas perdus ? ». Vous répondez : « ils sont en cours de distribution ». Par quels services avez-vous commencé ?

Aucun en particulier.

Les délégués du personnel soulignent que certains récapitulatifs n'auraient pas été diffusés à ce jour.

La Direction indique que si c'est le cas, les intéressés doivent se mettre en relation avec le service des ressources humaines.

44. A la question 92 du mois dernier : « Pouvez-vous faire un point détaillé sur les projets des salariés dont les postes sont supprimés (entretiens, bilans de compétence, inscriptions à concours, entrées prévues en école, sorties des effectifs, ...) ? », vous répondez : « La Direction fera un point lors de la DP du mois de mai. » Qu'en est-il ?

Cela concerne 13 postes. L'ensemble des personnes concernées ont été rencontrées.

-10 postes d'ASH

3 personnes se sont engagées dans un bilan individuel de compétence.

2 personnes se sont engagées pour suivre une formation d'AS. Les 2 vont être inscrites.

1 personne a postulé en interne au sein de l'Ugecam IDF

2 personnes sont en congé maternité. Elles seront vues à leur retour (pour l'une 16 août et potentiellement jusqu'en 15 septembre 2017 si prise de congés ensuite, pour l'autre retour prévu le 16 juin).

2 personnes ne se sont pas engagées dans l'accompagnement proposé par la direction.

-1 poste de chauffeur

A ce jour aucun salarié ne s'est engagé dans l'accompagnement proposé par la direction

-1 poste de technicienne admission frais de séjour

A ce jour aucun salarié ne s'est engagé dans l'accompagnement proposé par la direction

-1 poste de manipulatrice radio

Une salariée a démissionné. Elle est sortie des effectifs de l'établissement le 14 mai 2017

45. Au point suivant : « Peut-on avoir des informations sur la réaffectation des ASH et l'accompagnement à mettre en place ? », vous précisez qu' « à ce stade,.../... combien seront réaffectées en gériatrie. » Il n'a jamais été

annoncé que certaines seraient réaffectées en gériatrie. Quelles y seraient leurs fonctions ?

Il n'y aura pas de réaffectation en gériatrie, il s'agit d'une erreur.

46. Quelles solutions pouvez-vous mettre en place par rapport aux différents problèmes informatiques soulevés par les soignants (calendrier prévisionnel) ?

- Dysfonctionnement du logiciel pharma,
- Impressions en verso avec 1 page par patient en cas de fonctionnement dégradé,
- Problème de réseau du C2 : le poste de l'infirmier et le portable chariot ne peuvent se connecter simultanément,
- Besoins de réponses aux problématiques informatiques le week-end,
- Blocage PC le soir jusqu'au lendemain matin et le week-end jusqu'au lundi matin,
- Multiples pertes de connexion réseau, ...

L'ensemble de ces points a été évoqué avec Mme Loustau lors d'une réunion de travail. Les solutions sont en cours d'étude et seront communiquées dès qu'elles auront été trouvées.

47. Les photocopieurs dysfonctionnent : à la RP – bâtiments A, B et C trainées de couleurs sur les tirages noirs, décalage des écritures ; au RG un seul appareil au rez-de-chaussée, au MPR panne de l'appareil près du service paye et des 2 systèmes d'impression de l'HAD et de l'URSP (obligation de photocopier dans un autre bâtiment), ... Les techniciens passent et repassent sans les pièces nécessaires ou sans trouver les pannes. Quand les marchés seront-ils renouvelés avec du matériel pouvant répondre aux besoins ?

Les marchés ne sont pas sous la responsabilité de la direction.

Les délégués du personnel sont satisfaits qu'un nouveau photocopieur ait été installé au Bâtiment B. Ils soulignent toutefois que l'ancien matériel est « stocké » depuis quelques temps, dans le couloir.

48. A la question 87 du mois dernier : « Il n'y a plus de téléphones portables disponibles pour communiquer à l'intérieur de l'établissement. Des bips sont fournis en remplacement. Comment un brancardier peut-il rappeler puisqu'il n'y a plus de téléphones fixes dans les couloirs ? », vous répondez : « Cette question concerne un brancardier qui a perdu les deux téléphones qui lui ont été confiés. Dans l'intervalle un bip lui a été confié. Nous invitons les professionnels à être plus vigilants quant à l'utilisation des matériels qui leur sont confiés. ». Si cette affirmation concerne le brancardier affecté à la radiologie, elle est contestée car un des appareils a disparu du rack de rechargement et l'autre, en panne, a été rendu. La vérité peut-elle être rétablie et la réponse à la question initiale peut-elle être apportée ?

La réponse à cette question a déjà été donnée. Malgré tout, le remplacement a également été prévu dans le cadre des investissements.

Les délégués du personnel soulignent qu'au regard du nombre restreint de téléphone disponibles dans les circulations, l'utilisation d'un BIP n'est pas une solution satisfaisante.

La Direction retient que ce matériel n'a pas été perdu tel que la délégation du personnel l'indique.

Mme MARECHAL se renseigne auprès des services généraux sur la disponibilité de DECT, et dans la mesure du possible un DECT sera attribué au brancardier. Après vérification, il n'y a en effet aucun DECT disponible. Le matériel est donc en commande.

49. A plusieurs reprises, il n'y a eu personne pour gérer le courrier. Cela peut poser problème lorsque des documents sont attendus. Un remplacement systématique peut-il être organisé ?

Il n'est pas toujours possible de remplacer les personnels absents à la dernière minute. Il est par contre nécessaire d'anticiper les organisations pour pallier ces absences.

Les Délégués du personnel estiment que la non distribution du courrier un jour sur deux, même pour des situations ponctuelles, n'est pas une solution satisfaisante.

50. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel à recrutement sur le poste de secrétaire de l'antenne UEROS de la Salpêtrière. La personne est partie depuis le 27 mars ?

L'appel à recrutement est en préparation et sera accompagné d'une réflexion sur les moyens à mettre à disposition du secrétariat d'antenne.

51. Comment l'antenne UEROS de la Salpêtrière composée d'un médecin, d'un neuropsychologue et d'un chargé d'insertion à temps partiel va-t-elle pouvoir maintenir son activité sans secrétaire (gestion des appels téléphoniques et rendez-vous, relances, frappes des comptes-rendus,...) ?

Il s'agit d'une situation temporaire liée à la démission de la personne en poste. L'antenne UEROS ne restera pas sans secrétariat.

52. Quand les stagiaires de l'UEROS aménageront-ils à la MI ?

L'équipe UEROS a été informée de la date qui est fixée au 29 mai 2019.

53. Lorsque les stagiaires UEROS ratent leur navette, les différents membres du personnel ont un véhicule à disposition pour aller les chercher. Est-ce là la priorité de leur activité ?

Sauf situation tout à fait exceptionnelle qui nécessite une décision de la direction médicosociale, les salariés de l'UEROS n'ont pas à aller chercher les stagiaires qui ratent la navette le lundi matin ou pour les journées d'accueil. Les solutions de transports pour les retardataires sont le service transports ou le responsable e de la vie sociale lors de ses tournées vers l'ICAM ou Cesson.

54. La Direction Générale n'a-t-elle fourni, aux élus DP que le plan de formation des salariés des services partagés du siège. Peut-on avoir le plan de formation des salariés des services partagés physiquement présents à Coubert ?

La direction n'a pas de visibilité sur le plan de formation des salariés des services partagés physiquement présents à Coubert. Cependant, dans une volonté de transparence, la direction se propose de s'enquérir de cette information pour communication ultérieure, et si possible avec le compte rendu.

55. Le personnel s'étonne de devoir laisser figurer le Docteur Raibaut dans les entêtes de l'établissement. Qu'en est-il de sa situation ?

Monsieur Raibaut fait encore partie des effectifs de l'établissement.

56. Quelles mesures sont prises lorsque des véhicules se stationnent sur la pelouse à l'arrière du bâtiment AT ?

Les délégués du personnel précisent la question : le travail des usagers de l'ESAT qui effectuent l'entretien des espaces verts est perturbé par le stationnement de ces véhicules.

La suggestion d'installer des plots sera étudiée, et la faisabilité sera confirmée lors de la prochaine séance.

57. Les ergothérapeutes du N peuvent-ils être avertis de l'arrivée des patients pour l'aménagement de la sécurité (sonnette,...) ?

La direction des soins se rapproche des cadres sur ce sujet afin que les professionnels se parlent.

58. L'animation effectuée des sorties en soirée. Si les clés du véhicule réservé ne sont pas récupérées auprès du pôle chauffeur avant le départ de ceux-ci, quelle est la procédure ?

Lorsque les véhicules sont réservés pour la soirée, les clefs sont disponibles au pôle chauffeur jusqu'à 16h48 et au PC Sécurité au-delà de cet horaire.

Les délégués du personnel précisent la question : lors de la bascule de la plateforme de réservations de ressources le 5 mai, il y a des réservations de véhicules qui n'ont pas été transférées sur le nouvel outil, et cela a généré des difficultés pendant une semaine environ.

59. Arrivées, Recrutements prévus et en cours de réalisation (CDI et CDD). Départs annoncés. Postes abandonnés...

Voir réponse précédente.

60. Tableau des modifications d'horaires du personnel.

61. Questions diverses :

Fin à 11 H 50.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21